

Les Échos Lauranais

Jun 2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

La population de notre commune a été profondément choquée par l'agression, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, dont a été victime notre ami Dominique Maurel dans la nuit du 21 au 22 mai. Elle semble avoir été perpétrée par des individus dénués de sens, qui se croient à l'abri de sanctions et qui font peu de cas de la vie humaine. Les enquêteurs de la Brigade des recherches, particulièrement actifs sur cette affaire, devraient prochainement être en mesure de les appréhender et de les déférer.

Les élus lauranais sont depuis longtemps conscients de la dégradation de la situation qui frappe notre commune comme l'ensemble des zones périurbaines et rurales. Cela va de la petite délinquance voire de l'incivilité la plus courante aux faits les plus graves qui relèvent du grand banditisme.

Outre des consignes précises données à notre agent de sécurité, dont la compétence et le dévouement sont reconnus de tous, le maire et les conseillers travaillent en contact étroit avec les services de Gendarmerie. Ils ont engagé une démarche d'où aucune piste n'est exclue. Mais la population doit savoir qu'il n'existe aucun remède miracle, aucune solution unique qui soit efficace à 100%. Bien sûr, rien ne vaut la présence humaine sur le terrain. A une époque où les forces de police et de gendarmerie ont subi des restrictions budgétaires et où délinquants et malfaiteurs peuvent communiquer facilement et se déplacer plus vite et plus loin, la tâche est de plus en plus difficile.

Toutes les dispositions possibles en matière de prévention sont envisagées au cours de réunions de travail. Les décisions prises seront appliquées après information de la population en réunion publique.

Ces derniers jours, le Conseil municipal a rencontré le gendarme « référent sécurité » au Groupement de gendarmerie de l'Aude qui a fait part de son expérience et a prodigué ses conseils.

Dans la population, la vidéo protection est souvent mise en avant. Il faut savoir, si cette solution était envisagée, qu'elle a un coût important, qu'elle est soumise à autorisation préfectorale, qu'elle doit être précédée d'une étude et de formalités qui impliquent des délais relativement longs et qu'elle n'est réservée qu'à l'espace public (on n'y voit que les rues, les places et les parkings, pas les façades qui sont floutées). Elle semble obtenir des résultats sur la petite délinquance mais elle ne décourage jamais un malfaiteur déterminé.

D'ores et déjà, il paraît utile de renforcer l'action de notre agent de sécurité et d'améliorer l'éclairage public de certaines zones. Il faut que l'insécurité change de camp.

Le mot d'ordre est le suivant : « La sécurité, c'est l'affaire de tous ! ». Que chacun à sa place joue son rôle. Les élus bien sûr, et le maire en particulier, à qui revient d'assurer la tranquillité publique sur la commune. Vaste problème ! Aux citoyens ensuite, à qui il est demandé de se comporter de façon responsable et de faire preuve de civisme. Je note avec regret que, jusqu'à ce jour, les nombreux appels au témoignage n'ont été que trop rarement suivis d'effet. Or, les services de gendarmerie, qui ont la charge de la sécurité des personnes et des biens, ont besoin de preuves pour mener les investigations. Les affaires conclues à Laure ces dernières années, l'ont été suite à des témoignages.

Une fois encore, un appel est lancé à toutes celles et à tous ceux qui peuvent être témoins de faits inquiétants, d'en avvertir sans retard les forces de Gendarmerie (tél 17) ou la Mairie (04 67 78 12 19) qui fera suivre.

Jean Loubat,
Maire de Laure

Dernière minute

Une pétition contre les élus de la commune, signée par l'ensemble des commerçants du village, a été apposée dans leur magasin respectif.

Les termes utilisés portent atteinte à la dignité et à l'intégrité des élus et nécessitent une réaction de notre part. Nous nous réservons donc le droit de donner une suite judiciaire à cette initiative.

Il faut, avant de lancer des accusations aussi graves envers les élus, prendre soin de connaître leur rôle et les possibilités que la loi leur confère. Il ne faut pas tout confondre. Pour traiter de ces questions, une réunion publique avait déjà été prévue. Elle aura lieu le lundi 2 juillet à 18 heures au foyer municipal en présence des représentants de la gendarmerie.

■ ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les dimanches 22 avril et 6 mai derniers, les citoyens français ont été appelés aux urnes pour désigner un Président de la République pour le prochain quinquennat.

Le verdict est maintenant connu : François Hollande a été élu avec 51,6% des suffrages (61.10% à Laure).

Le nouveau locataire de l'Élysée s'est aussitôt attelé à la tâche, sans s'accorder de période de relâche avant sa prise officielle de fonction, le mardi 15 mai. On n'en attendait pas moins de lui, tant la conjoncture est préoccupante.

Son mandat a débuté par une cérémonie d'investiture de bonne tenue, examinée à la loupe par les observateurs patentés qui ont plutôt apprécié l'attitude sobre de l'intéressé et les premiers propos tenus. De la même façon, l'élection de François Hollande a été écoutée, regardée, entendue dans toute l'Europe. Pas seulement en Grèce. Il semble qu'émerge en Europe, un nouveau climat ...

Dans les premières heures, Jean-Marc Ayrault a été nommé premier ministre et le lendemain, l'équipe ministérielle a été rendue publique. Les premiers commentaires ont souligné la parité, pour la première fois, et le rajeunissement. Il semble que chaque nomination découle de la compétence des intéressés avec un savant dosage entre les personnalités.

Dès la première semaine, des rencontres et de réunions de la plus haute importance, attendaient le nouveau Président. Quant aux ministres, ils ont pu prendre la mesure des dossiers dont ils ont la charge. Ils seront tous rapidement jugés, à la lumière de leur comportement, de leurs premières décisions... et des premiers résultats obtenus. De l'avis général, l'attente est forte et il serait dramatique que les espoirs nés de l'élection soient trahis.

Une prochaine échéance décisive aura lieu les dimanches 10 et 17 juin prochains, dates des deux tours de l'élection législative. Dans notre circonscription électorale, la première de l'Aude, 13 candidats sont en lice. Il est vraisemblable que les électeurs, qui viennent de se prononcer, ne se déjugeront pas et que, conscients de la nécessité absolue d'une cohérence forte au sommet de l'Etat dans la période difficile que nos pays traversent, ils voteront pour donner une majorité au nouveau président.

■ TRI SÉLECTIF

Continuons à trier et trions de mieux en mieux : tel est le message des élus de la Communauté de Communes du Haut Minervois qui soulignent que les résultats encourageants qui ont été obtenus ont débouché sur une stabilité du coût de l'exercice de la compétence « collecte, transport et traitement des déchets ménagers ». Et nous pouvons encore faire mieux !

■ SUBVENTIONS

Comme nous l'avions indiqué dans les Échos du mois de mai, la réalisation de nos 2 programmes d'investissement du budget Eau et Assainissement, était liée à l'obtention des subventions sollicitées.

Le Conseil général, dans ses courriers des 25 et 27 avril 2012, nous notifie l'attribution des participations financières de ses services et de l'Agence de l'Eau (sous réserve de la décision de son Conseil d'Administration).

Les projets de réhabilitation du réseau d'assainissement pour 313 930 € HT et la reconstruction de l'unité de traitement du hameau du Tinal d'Abrens pour 110 000€ HT, devraient pouvoir être menés à terme.

■ TRAVAUX DE VOIRIE

Le syndicat intercommunal de voirie s'active sur notre commune. Des travaux sont prévus sur l'avenue du Minervois, la rue de l'Eglise, la rue de la Mandé et la rue de Malras.

Au programme également, la restructuration du jardin public.

■ FOOTBALL

Le Haut Minervois Football Club n'est plus. Ce club était né il y a quelques années, de la fusion des clubs mythiques du Minervois : l'AS Laure et le Rieux Olympique. Il apparaît aujourd'hui qu'une nouvelle étape doit être franchie, après ces quelques saisons au cours desquelles les objectifs ont été atteints : maintien de l'équipe seniors au plus haut niveau du District de l'Aude, formation des jeunes, équilibre financier, ...

Il convient de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont permis ce remarquable résultat, joueurs, entraîneurs et dirigeants.

La décision vient d'être prise de fusionner le club avec celui de Caunes. Une assemblée générale constitutive s'est tenue à

Caunes le dimanche 13 mai, au cours de laquelle de nouveaux statuts ont été approuvés. La nouvelle entité portera le nom de : Haut Minervois Olympique. Un Conseil d'administration et un bureau ont été élus à l'unanimité. La présidence a été confiée à Julien Brianc qui aura à ses côtés 2 vice-présidents, Geneviève Raoulx de Rieux et Jacques Aymes de Caunes. Le siège du club demeure à Laure.

Souhaitons longue vie et réussite au club de football phare de notre territoire du Haut Minervois. Qu'il puisse continuer à proposer aux jeunes l'apprentissage puis la pratique d'un sport collectif reconnu pour être l'un des plus formateurs ...

Le club lance un appel aux bénévoles susceptibles de donner un peu de leur temps libre à venir le rejoindre. Dès la rentrée, les jeunes et leurs parents seront informés des possibilités offertes par le club.

■ JUDO



Le dimanche 20 mai, les clubs de Laure et de La Redorte qui ont recours au même professeur, Grégory Huber, ont organisé une journée d'animation pour les petits et moyens judokas de notre territoire.

Dès 10h, la journée commença en présence de nos élus ainsi que notre Conseiller Général Alain Giniès. Fabien Boularan, pur produit du club lauranais, était là pour la plus grande fierté des plus jeunes. Fabien a intégré le pôle France judo à Bordeaux. Cette année, il a terminé 3e au tournoi international senior à Barcelone. Il s'est également classé 1er au championnat régional junior et 1er au championnat senior 1ère division. Le 17 mai dernier, il s'est qualifié pour les championnats de France senior 2e division qui se dérouleront en octobre à Paris. Fabien aime revenir, dès qu'il le peut, s'entraîner avec le club de ses débuts. A la fin de la journée, tous les judokas participants ont été récompensés par un tee-shirt et des petits cadeaux offerts par le Conseil Général. Tous ont reçu un diplôme et une médaille bien méritée offerte par le club de Laure. Après

quoi, ils firent honneur au goûter.

Il y a eu 78 participants qui ont évolué devant plus de 200 personnes. Les dirigeants, parents et grands-parents étaient ravis. Bravo à tous.

Félicitation à stéphan Sirvein qui a obtenu des résultats prometteurs cette saison et a qui nous lui souhaitons de réaliser son rêve , celui d'intégrer la classe sport étude à la rentrée

■ ASSOCIATION « ENTRAIDE » A VOTRE SERVICE

Cette association a pour objet l'embauche des personnes sans emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à disposition des personnes physiques et morales, particuliers associations etc.

Entraide est employeur et s'occupe des formalités administratives. Un contrat formalise la mise à disposition et permet la facturation.

Les tarifs TTC horaires sont de : 14€80 pour l'aide au ménage, aide polyvalente, secrétariat...

15€80 pour le bricolage, jardinage, manœuvre et manutention

Le coût de l'adhésion annuelle à l'association est de 18€

Contact : tél/fax : 04 68 26 63 38 - courriel : aientraide@orange.fr.

■ CONCOURS DE PÉTANQUE DU VENDREDI

La nouvelle équipe qui dirige le Club bouliste, groupée autour de Gérard Dor, a repris ses activités. Un concours de boule sera organisé tous les vendredi soir, à partir de 20h30, jusqu'à la fin de l'été. Volailles et bons d'achats récompenseront les vainqueurs. Le premier a vu « s'affronter » dans la bonne humeur une dizaine d'équipes.

■ EVEIL ET LOISIRS

L'assemblée générale de l'association, aura lieu le mercredi 13 juin à 18h, à la maison des associations.

■ DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE

Paule Gentet née Chasseny nous a quitté le 9 mai 2012. Elle avait eu 101 ans en novembre dernier.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants Claude et Danielle et à toute leur famille.

QUELQUES INSTANTANÉS DU PRINTEMPS DE LAURE



PROGRAMME DE LA FÊTE LOCALE 22-23 ET 24 JUIN 2012

Vendredi 22 juin

- 18h : Tournoi de foot au stade municipal.
19h30 : Grillade ouverte à tous, organisé par le Football Club Olympique du Haut-Minervois.
22h : bal avec Disco « Ibiza »

Samedi 23 juin

- 14h : Tournoi de rugby à toucher avec l'équipe féminine de l'ASC Haut-Minervois.
15h : Concours de boules au boulodrome. Début des inscriptions à 14h30.
18h30 : Bar à vins avec les vigneronns de Laure, tapas préparé par le comité des fêtes et animé par la banda « Les Baladins ».
22h : Disco « Fiestabel ».

Dimanche 24 juin

- 17h à 19h : Bal musette sur la place du Ravelin.
19h30 : Apéritif et repas de fin de fête.
Menu : salade composée, paëlla, fromage, glace, café. 16 euros par adulte et 8 euros par enfant de 6 à 12 ans. Inscription chez les commerçants du village.
22h : Disco « Arizona »
Minuit : Bataille de confettis.

JOBS D'ÉTÉ

Encore quelques possibilités pour les jeunes lauranais qui cherchent un travail pour cet été. Déposer sans tarder une lettre de candidature à la mairie.

AGENDA

Festivités de l'été

Nous reviendrons plus en détail sur ces festivités dont voici un aperçu :

1er juillet

Vide-grenier de l'école.

4 juillet

Premier mercredi de pleine lune : « un magicien dans les bois ». Un éventail de tours de magie des plus invraisemblables, des tours bluffants vous seront présentés à quelques centimètres de vos yeux dans la clairière. Départ à pied dès 19h15 devant la mairie. 20h : repas tiré du sac, eau, vin et café offerts par l'organisation du patrimoine lauranais pendant le spectacle. Reprise de la balade au clair de lune vers 21h30 pour arriver au lac de Laure vers 22h30 où des rafraichissements attendront les promeneurs.

13 juillet

Grande fête autour du lac, grillade, feux d'artifice et bal républicain.

22 juillet

Fête du patrimoine, balade des capitelles, repas en musique au bord du lac.

1er août

Second « mercredi de pleine lune », balade dans les capitelles, musique latino-américaine pendant le repas. Salsa, samba, musique brésilienne... Bal latino à l'arrivée au bord du lac. Ambiance assurée.

5 août

Repas de l'ACCA au bord du lac. Au menu, sangliers à la broche proposés par les chasseurs.

11 août

concert de musique classique organisé par la fondation du patrimoine.

– Et tous les vendredi soir, concours de pétanque à la mêlée au boulodrome...